



CH-3003 Berne, SG-DETEC /twa

Courrier A

Aux gouvernements cantonaux
selon liste ci-jointe

Berne, le 30 janvier 2015

Audition concernant la révision totale de l'ordonnance sur les émoluments et indemnités à percevoir dans la procédure d'expropriation

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la présente audition, nous vous invitons à prendre position sur le projet de révision totale de l'ordonnance sur les émoluments et indemnités à percevoir dans la procédure d'expropriation (RS 711.3).

Le système en vigueur, en vertu duquel le personnel des commissions fédérales d'estimation est directement indemnisé au moyen des émoluments dus par les expropriants, doit être adapté aux besoins actuels. Les risques financiers étant actuellement assumés par les présidents des commissions fédérales d'estimation, il existe une certaine dépendance par rapport aux expropriants. Pour mettre un terme à cette situation, il convient de séparer la perception des émoluments et l'indemnisation des commissions fédérales d'estimation. La Confédération prendra en charge la fonction de caisse, ce qui permettra aux commissions fédérales d'estimation de faire leur travail en toute indépendance par rapport aux expropriants.

Nous renonçons à envoyer une version papier des documents concernant la procédure d'audition. Les documents sont disponibles à l'adresse: <http://www.admin.ch/ch/d/gg/pc/pendent.html#UVEK>.

Nous vous prions de nous faire parvenir votre prise de position au plus tard d'ici le **31 mars 2015**, si possible par voie électronique à: daniel.arni@gs-uvek.admin.ch ou par courrier à: Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Secrétariat général, service juridique, Palais fédéral Nord, 3003 Berne.

Pour toute question ou information supplémentaire, Monsieur Christoph Julmy, tél. +41 58 462 12 16 et Monsieur Daniel Arni, tél. +41 58 464 04 84 se tiennent à votre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Walter Thurnherr
Secrétaire général